

R E C I T

DES

T R A I T E M E N S

*Qu'ont éprouvés pendant six mois, en rade de l'Île d'Als,
sur les Côtes de Saintonge, les Prêtres condamnés
à être déportés à la Guyane.*

FAIT PAR UN D'ENTRE EUX.

MONTREAL :

IMPRIME PAR VICTOR DELORME,

No. 30, RUE ST. PAUL,

1816.

RES
AG
58

15